



## Des cellules virtuelles mais de vrais impôts

08.11.2015 09:04:04 | ASDS, Denis Tisserand

En 2012 la municipalité a investi 142 000€ pour l'acquisition de deux cellules commerciales prévues dans le projet concernant l'ex bâtiment Senger. Le contrat EPF le concernant est échu mais les cellules ne sont pas toujours créées. L'administration fiscale, elle, fait son travail et réclame les impôts dus sur des cellules qui n'existent encore pas.

Quand on nous parle de gestion en bon père de famille.....

Nos impôts ont été augmentés pour pallier la baisse de dotation de l'état, mais il existe d'autres moyens pour récupérer de l'argent dont celui de s'occuper des investissements que nous faisons.

Car nous avons tout de même investi 142000€ depuis 2012 pour ne rien avoir, sauf le droit de payer les impôts

A cette somme, il faut ajouter 35 000 € de frais d'acquisition du site et d'études.

Les sociétés immobilières se succèdent mais les travaux ne se réalisent pas.

Pourquoi ne pas instaurer des pénalités de non mise à disposition?

- [Version pour impression](#)
- [Envoyer par E-Mail](#)
- [Abonnement aux Newsletters](#)

- 
- 

<http://2014.seloncourt.net/fr/News/Message-news?newsid=31&pdfview=1>